

Bulletin de service

Services d'architecture

2006



Faits saillants

- Les firmes de services d'architecture et de services d'architecture paysagère ont généré des recettes d'exploitation combinées de 2,6 milliards de dollars en 2006, en hausse de 15 % par rapport à l'année précédente.
- Les entreprises classées dans l'industrie des services d'architecture ont été à l'origine de 2,4 milliards de dollars des recettes d'exploitation agrégées, le reste provenant d'entreprises de l'industrie des services d'architecture paysagère.
- Les recettes de l'industrie ont augmenté dans tout le pays, mais les taux de croissance sont demeurés généralement plus élevés dans l'Ouest du Canada, particulièrement en Saskatchewan et en Alberta.
- L'industrie des services d'architecture a également connu de bons résultats dans les provinces du Centre, celles-ci ayant affiché des taux de croissance des recettes de plus de 10 %. Il s'agit d'une augmentation notable par rapport aux légers taux de croissance enregistrés en 2005 et au repli observé en 2004.
- Les recettes d'exploitation des firmes en Ontario ont représenté plus des deux cinquièmes du total national. La Colombie-Britannique s'est située loin derrière, ayant réalisé près d'un cinquième des recettes, suivie du Québec (17 %) et de l'Alberta (14 %). Le reste des provinces et des territoires ont représenté moins du dixième des recettes totales de l'industrie.
- La moitié des recettes de l'industrie provenaient du secteur des entreprises, et 40 %, des administrations publiques et des institutions publiques. Le reste des recettes (10 %) provenait principalement des ménages et partiellement de clients étrangers.
- En 2006, les dépenses d'exploitation totales ont augmenté de 17 % pour passer à 2,2 milliards de dollars, ce qui a donné une marge bénéficiaire de 15 %.

Note : À compter de 2006, l'Enquête annuelle des services d'architecture vise deux classes du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord, soit les Services d'architecture (54131) et les Services d'architecture paysagère (54132). Auparavant, cette deuxième classe faisait partie de l'Enquête annuelle sur les services de design spécialisé.



Tableaux statistiques

Tableau 1

Statistiques sommaires sur le secteur des services d'architecture et des services d'architecture paysagère, par province et territoire, 2004 à 2006

	Revenus d'exploitation	Dépenses d'exploitation	Salaires, traitements et avantages sociaux	Marge bénéficiaire d'exploitation	Établissements statistiques
	millions de dollars		pourcentage		nombre
2006					
Terre-Neuve-et-Labrador	13,4	11,3	4,9	15,2	28
Île-du-Prince-Édouard	x	x	x	x	x
Nouvelle-Écosse	37,0	33,3	14,2	10,0	71
Nouveau-Brunswick	26,3	22,9	8,5	13,0	56
Québec	440,5	351,3	152,9	20,3	1 354
Ontario	1 120,7	1 006,5	437,2	10,2	1 995
Manitoba	62,5	56,4	25,1	9,7	105
Saskatchewan	52,0	47,2	19,0	9,2	68
Alberta	369,3	300,0	139,8	18,8	592
Colombie-Britannique	489,5	393,8	183,9	19,5	1 061
Yukon	x	x	x	x	x
Territoires du Nord-Ouest	x	x	x	x	x
Nunavut	x	x	x	x	x
Canada	2 629,3	2 239,3	992,0	14,8	5 364
2005					
Terre-Neuve-et-Labrador	10,7	9,4	4,6	12,0	32
Île-du-Prince-Édouard	x	x	x	x	x
Nouvelle-Écosse	33,6	30,0	13,8	10,6	86
Nouveau-Brunswick	21,6	19,4	6,9	10,2	65
Québec	402,5	312,1	139,6	22,5	1 356
Ontario	1 003,1	865,8	382,2	13,7	1 994
Manitoba	55,8	47,6	20,6	14,6	113
Saskatchewan	36,9	32,2	12,6	12,7	73
Alberta	292,9	244,1	122,8	16,6	578
Colombie-Britannique	416,7	337,4	149,2	19,0	1 071
Yukon	x	x	x	x	x
Territoires du Nord-Ouest	x	x	x	x	x
Nunavut	x	x	x	x	x
Canada	2 290,9	1 912,9	857,7	16,5	5 405
2004					
Terre-Neuve-et-Labrador	10,6	9,5	3,9	10,0	32
Île-du-Prince-Édouard	x	x	x	x	x
Nouvelle-Écosse	32,4	28,6	11,2	12,0	87
Nouveau-Brunswick	20,1	17,7	6,8	12,0	63
Québec	366,2	296,0	117,3	19,2	1 351
Ontario	976,6	842,2	372,5	13,8	2 172
Manitoba	56,0	47,4	21,8	15,4	117
Saskatchewan	34,5	30,1	12,2	12,7	67
Alberta	255,2	214,8	104,9	15,8	621
Colombie-Britannique	360,4	298,3	123,8	17,2	1 082
Yukon	x	x	x	x	x
Territoires du Nord-Ouest	x	x	x	x	x
Nunavut	x	x	x	x	x
Canada	2 127,7	1 798,9	778,7	15,5	5 620

Note(s) : Selon le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN 541310 et 541320). Voir la section « Sources de données, définitions et méthodologie » à la fin des tableaux pour la définition des termes. Les chiffres ayant été arrondis, les totaux peuvent ne pas correspondre.

Tableau 2
Statistiques sommaires pour les services d'architecture, par province et territoire, 2004 à 2006

	Revenus d'exploitation	Dépenses d'exploitation	Salaires, traitements et avantages sociaux	Marge bénéficiaire d'exploitation	Établissements statistiques
	millions de dollars			pourcentage	nombre
2006					
Terre-Neuve-et-Labrador	12,0	10,0	4,4	16,0	21
Île-du-Prince-Édouard	x	x	x	x	x
Nouvelle-Écosse	34,0	30,6	13,1	9,9	65
Nouveau-Brunswick	24,2	21,1	7,7	12,8	51
Québec	386,3	301,5	133,7	22,0	1 098
Ontario	1 000,8	901,8	382,0	9,9	1 676
Manitoba	58,2	52,3	23,2	10,0	87
Saskatchewan	50,1	45,9	18,4	8,4	59
Alberta	340,9	276,7	126,8	18,8	476
Colombie-Britannique	449,2	361,4	167,7	19,5	942
Yukon	x	x	x	x	x
Territoires du Nord-Ouest	8,1	7,4	3,1	8,4	7
Nunavut	x	x	x	x	x
Canada	2 373,0	2 017,3	883,3	15,0	4 504
2005					
Terre-Neuve-et-Labrador	9,4	8,2	4,0	13,3	24
Île-du-Prince-Édouard	x	x	x	x	x
Nouvelle-Écosse	31,1	27,7	12,7	10,9	81
Nouveau-Brunswick	20,0	18,1	6,2	9,8	60
Québec	347,4	262,6	119,1	24,4	1 101
Ontario	897,1	770,1	333,3	14,2	1 684
Manitoba	49,8	42,6	18,6	14,4	89
Saskatchewan	36,5	31,9	12,5	12,6	65
Alberta	262,7	219,4	110,8	16,5	465
Colombie-Britannique	388,3	313,3	137,2	19,3	937
Yukon	x	x	x	x	x
Territoires du Nord-Ouest	7,7	6,5	3,2	15,1	13
Nunavut	x	x	x	x	x
Canada	2 059,0	1 708,2	759,9	17,0	4 537
2004					
Terre-Neuve-et-Labrador	9,7	8,6	3,5	10,8	26
Île-du-Prince-Édouard	x	x	x	x	x
Nouvelle-Écosse	30,1	26,7	10,3	11,4	79
Nouveau-Brunswick	18,6	16,5	6,1	11,5	58
Québec	323,4	256,9	102,3	20,6	1 105
Ontario	868,2	750,0	325,0	13,6	1 829
Manitoba	48,0	41,2	18,8	14,2	87
Saskatchewan	32,4	28,6	11,6	12,0	60
Alberta	234,1	196,0	96,3	16,3	502
Colombie-Britannique	340,2	281,7	114,5	17,2	973
Yukon	x	x	x	x	x
Territoires du Nord-Ouest	6,9	6,4	2,4	7,6	8
Nunavut	x	x	x	x	x
Canada	1 920,3	1 620,3	693,0	15,6	4 744

Note(s) : Selon le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN 541310). Les données pour les services d'architecture paysagère (SCIAN 541320) ne sont pas incluses (voir le Tableau 3). Les chiffres ayant été arrondis, les totaux peuvent ne pas correspondre.

Tableau 3
Statistiques sommaires pour les services d'architecture paysagère, par province et territoire, 2004 à 2006

	Revenus d'exploitation	Dépenses d'exploitation	Salaires, traitements et avantages sociaux	Marge bénéficiaire d'exploitation	Établissements statistiques
	millions de dollars			pourcentage	nombre
2006					
Terre-Neuve-et-Labrador	1,4	1,3	0,5	8,9	7
Île-du-Prince-Édouard	x	x	x	x	x
Nouvelle-Écosse	3,0	2,7	1,1	11,6	6
Nouveau-Brunswick	2,1	1,8	0,8	15,4	5
Québec	54,2	49,8	19,2	8,2	256
Ontario	119,9	104,8	55,2	12,6	319
Manitoba	4,4	4,1	1,9	6,0	18
Saskatchewan	1,9	1,3	0,6	31,0	9
Alberta	28,4	23,4	12,9	17,9	116
Colombie-Britannique	40,3	32,5	16,1	19,4	119
Yukon	x	x	x	x	x
Territoires du Nord-Ouest	x	x	x	x	x
Nunavut	x	x	x	x	x
Canada	256,4	222,0	108,7	13,4	860
2005					
Terre-Neuve-et-Labrador	1,3	1,2	0,5	2,6	8
Île-du-Prince-Édouard	x	x	x	x	x
Nouvelle-Écosse	2,5	2,3	1,1	7,0	5
Nouveau-Brunswick	1,6	1,3	0,7	15,8	5
Québec	55,0	49,6	20,4	9,9	255
Ontario	106,0	95,7	48,9	9,7	310
Manitoba	6,0	5,0	2,1	16,4	24
Saskatchewan	0,4	0,3	0,1	23,6	8
Alberta	30,2	24,8	12,0	17,8	113
Colombie-Britannique	28,4	24,1	12,0	15,1	134
Yukon	x	x	x	x	x
Territoires du Nord-Ouest	x	x	x	x	x
Nunavut	x	x	x	x	x
Canada	231,9	204,7	97,9	11,7	868
2004					
Terre-Neuve-et-Labrador	0,9	0,9	0,4	1,7	6
Île-du-Prince-Édouard	x	x	x	x	x
Nouvelle-Écosse	2,3	1,9	0,8	19,0	8
Nouveau-Brunswick	1,5	1,2	0,6	17,9	5
Québec	42,8	39,1	15,0	8,7	246
Ontario	108,4	92,2	47,5	15,0	343
Manitoba	8,0	6,2	2,9	22,5	30
Saskatchewan	2,0	1,5	0,6	24,7	7
Alberta	21,1	18,9	8,6	10,4	119
Colombie-Britannique	20,2	16,6	9,2	17,6	109
Yukon	x	x	x	x	x
Territoires du Nord-Ouest	x	x	x	x	x
Nunavut	x	x	x	x	x
Canada	207,3	178,5	85,7	13,9	876

Note(s) : Selon le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN 541320). Les données pour les services d'architecture (SCIAN 541310) ne sont pas incluses (voir le Tableau 2). Les chiffres ayant été arrondis, les totaux peuvent ne pas correspondre.

Tableau 4
Répartition des revenus d'exploitation selon le genre de service, pour les services d'architecture et les services d'architecture paysagère, par province et territoire, 2006

	Terre-Neuve- et-Labrador	Île-du- Prince- Édouard	Nouvelle- Écosse	Nouveau- Brunswick	Québec	Ontario	Manitoba	Saskat- chewan	Alberta	Colombie- Britannique	Territoires ¹	Canada
	pourcentage											
1. Services d'architecture	91,4	x	88,2	89,9	83,7	85,1	79,9	91,1	81,9	84,9	x	84,5
Projets de construction résidentielle	13,1	x	10,2	12,0	21,4	18,4	10,8	7,5	10,7	28,5	x	18,9
Unifamiliale	x	x	2,6	8,8	7,9	8,7	1,9 ^E	2,6	2,5 ^E	6,2	x	6,8
Multifamiliale	x	x	7,7	3,2	13,5	9,6	9,0	4,9	8,2	22,3	x	12,1
Projets de construction non résidentielle	64,1	x	75,6	70,2	58,9	63,6	67,6	80,8	69,5	54,1	x	62,7
Immeubles à bureau	12,8	x	10,8	6,5	11,6	8,2	7,4	10,0	13,2	5,6	x	9,1
Commerces au détail et restaurants	12,6	x	4,8	6,5	8,2	8,3	9,9	3,9 ^E	8,6	5,7	x	7,7
Hôtels et centres de congrès	4,8	x	1,8 ^E	2,0	2,8	1,7	2,5	2,0	1,1	4,8	x	2,4
Établissements de soins de santé	14,3	x	9,2	15,6	10,7	12,2	19,4	17,9	13,1	11,2	x	12,2
Immeubles destinés au divertissement, aux loisirs et à la culture	3,3	x	4,4	6,4	3,9	6,3	5,1	5,9	8,3	6,9	x	6,3
Établissements d'enseignement	11,3	x	33,8	17,0	9,8	15,6	12,1	28,3	15,8	12,5	x	14,6
Immeubles industriels	1,3	x	7,7	3,7	6,6	3,9	1,6	4,7	6,3	2,5	x	4,4
Installations de transport et de distribution	x	x	x	0,1	1,7	1,7	F	2,0	1,3	3,8 ^E	x	2,1
Autres immeubles non résidentiels	x	x	2,8	12,5	3,5	5,8	4,9	6,0 ^E	1,8 ^E	1,1	x	4,0
Projets de restauration de bâtiments historiques	1,2	x	0,5	5,0	0,8	1,6^E	x	x	0,2	F	x	1,2
Services consultatifs d'architecture	13,1	x	1,8	2,7	2,6	1,5	1,5	2,6	1,5^E	F	x	1,7
2. Services d'architecture paysagère	x	x	4,9	5,4	6,6	3,9	2,4	x	5,0	5,8	x	4,8
3. Services d'urbanisme	0,0	x	1,6	0,0	1,5	4,8	2,3	1,1	2,6	2,0	x	3,1
4. Services de planification de chantier pour un projet	0,0	x	2,1	x	F	1,2	1,1	0,9	0,3	3,4^E	x	1,6
5. Services de design d'intérieur	x	x	2,1^E	2,5	3,1	1,4	5,0	3,2	5,2	2,2	x	2,5
6. Services de génie	0,0	x	x	0,3^E	0,7^E	2,0	x	0,7	F	F	x	1,5
7. Autres services	5,4	x	0,9	0,9	2,3	1,6	2,7	1,3	3,5	1,5^E	x	2,0

1. Territoires incluent : Yukon, Territoires du Nord-Ouest et Nunavut.

Note(s) : D'après un échantillon (pondéré) d'entreprises. Selon le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN 541310 et 541320). Les plus petites entreprises (en termes de recettes) ne sont pas comprises dans les estimations. Ces entreprises ne comptent que pour une petite part du total des recettes de l'industrie. Les chiffres ayant été arrondis, les totaux peuvent ne pas correspondre.

Tableau 5
Répartition des revenus d'exploitation selon la catégorie de clients, sur le secteur des services d'architecture et des services d'architecture paysagère, par province et territoire, 2006

	Clients au Canada	Entreprises (y compris les entreprises de services d'architecture)	Particuliers et ménages	Administrations et établissements publics	Clients à l'extérieur du Canada
	pourcentage				
Terre-Neuve-et-Labrador	100,0	42,8	3,2	53,9	0,0
Île-du-Prince-Édouard	x	x	x	x	x
Nouvelle-Écosse	100,0	28,1	3,1	68,8	0,0
Nouveau-Brunswick	98,6	30,2	12,3	56,0	1,4 ^E
Québec	96,9	47,9	13,0	35,9	3,1
Ontario	95,9	45,4	10,0	40,4	4,1
Manitoba	97,2	42,6	1,5 ^E	53,1	2,8
Saskatchewan	99,3	25,0	5,9	68,4	0,7
Alberta	99,2	62,1	4,7	32,4	0,8 ^E
Colombie-Britannique	94,7	60,0	8,4	26,3	5,3
Yukon	x	x	x	x	x
Territoires du Nord-Ouest	x	x	x	x	x
Nunavut	x	x	x	x	x
Canada	96,5	49,9	9,1	37,5	3,5

Note(s) : Selon le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN 541310 et 541320). D'après un échantillon (pondéré) d'entreprises. Les plus petites entreprises (en termes de recettes) ne sont pas comprises dans les estimations. Ces entreprises ne comptent que pour une petite part du total des recettes de l'industrie. Les chiffres ayant été arrondis, les totaux peuvent ne pas correspondre.

Tableau 6
Répartition des revenus d'exploitation selon la catégorie de clients, pour les services d'architecture, par province et territoire, 2004 à 2006

	Clients au Canada	Entreprises (y compris les entreprises de services d'architecture)	Particuliers et ménages	Administrations et établissements publics	Clients à l'extérieur du Canada
	pourcentage				
2006					
Terre-Neuve-et-Labrador	100,0	42,8	3,2	53,9	0,0
Île-du-Prince-Édouard	x	x	x	x	x
Nouvelle-Écosse	100,0	27,5	3,3	69,2	0,0
Nouveau-Brunswick	98,5	30,3	13,0	55,1	1,5 ^E
Québec	96,9	48,0	12,1	36,8	3,1
Ontario	95,5	44,1	9,8	41,6	4,5
Manitoba	97,0	43,2	0,9 ^E	52,8	3,0
Saskatchewan	99,4	24,4	6,1	68,9	0,6
Alberta	99,7	62,3	3,8	33,7	0,3
Colombie-Britannique	94,5	60,3	8,6	25,7	5,5
Yukon	x	x	x	x	x
Territoires du Nord-Ouest	x	x	x	x	x
Nunavut	x	x	x	x	x
Canada	96,4	49,5	8,7	38,3	3,6
2005					
Terre-Neuve-et-Labrador	x	x	2,7	50,0	x
Île-du-Prince-Édouard	x	x	x	x	x
Nouvelle-Écosse	98,4	43,4	4,5	50,5	1,6
Nouveau-Brunswick	98,9	x	x	66,1	1,1 ^E
Québec	95,2	42,1	6,2	46,9	4,8
Ontario	94,8	42,0	12,1	40,7	5,2
Manitoba	95,8	48,4	3,3	44,1	4,2
Saskatchewan	99,2	37,8	2,2	59,2	0,8
Alberta	98,1	50,0	5,2	42,9	1,9
Colombie-Britannique	94,7	60,9	6,3	27,5	5,3
Yukon	x	x	x	x	x
Territoires du Nord-Ouest	100,0	x	x	76,8	0,0
Nunavut	x	x	x	x	x
Canada	95,5	46,5	8,5	40,5	4,5
2004					
Terre-Neuve-et-Labrador	99,3	39,9	1,1	58,4	0,7
Île-du-Prince-Édouard	x	x	x	x	x
Nouvelle-Écosse	98,0	37,9	1,8	58,2	2,0
Nouveau-Brunswick	100,0	35,3	4,3	60,4	0,0
Québec	97,8	46,7	8,8	42,3	2,2
Ontario	97,6	44,6	6,6	46,4	2,4
Manitoba	96,1	43,4	3,6	49,1	3,9
Saskatchewan	99,2	36,7	2,9	59,6	0,8
Alberta	98,2	52,2	5,6	40,4	1,8
Colombie-Britannique	92,1	55,5	9,2	27,4	7,9
Yukon	x	x	x	x	x
Territoires du Nord-Ouest	100,0	18,8	3,7	77,5	0,0
Nunavut	x	x	x	x	x
Canada	96,8	47,3	7,1	42,5	3,2

Note(s) : Selon le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN 541310). D'après un échantillon (pondéré) d'entreprises. Les plus petites entreprises (en termes de recettes) ne sont pas comprises dans les estimations. Ces entreprises ne comptent que pour une petite part du total des recettes de l'industrie. Les chiffres ayant été arrondis, les totaux peuvent ne pas correspondre.

Tableau 7

Répartition des revenus d'origine étrangère, sur le secteur des services d'architecture et des services d'architecture paysagère, selon la région géographique, 2004 à 2006

	2006	2005	2004
	pourcentage		
États-Unis	64,1	54,5	56,0
Mexique	1,3	2,6	0,2
Europe	4,3	4,9	4,2
Afrique	2,4	3,8	6,2
Asie	12,1	10,5	5,2
Moyen-Orient	9,8	18,4	18,9
Australie	0,0	0,0	0,0
Autres	6,0	5,3	9,4

Note(s) : Selon le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN 541310 et 541320). D'après un échantillon (pondéré) d'entreprises. Les plus petites entreprises (en termes de recettes) ne sont pas comprises dans les estimations. Ces entreprises ne comptent que pour une petite part du total des recettes de l'industrie. Les chiffres ayant été arrondis, les totaux peuvent ne pas correspondre.

Sources de données, définitions et méthodologie

Aperçu

Cette enquête-échantillon annuelle sert à recueillir les données financières et opérationnelles nécessaires pour produire des statistiques sur l'industrie des services d'architecture et sur l'industrie des services d'architecture paysagère au Canada. L'enquête permet également de recueillir des renseignements détaillés sur les caractéristiques des entreprises, telles que le type de revenus et le type de client. Ces données sont regroupées avec l'information provenant de d'autres sources, et ce, afin de produire des estimations officielles concernant la production économique nationale et provinciale de l'ensemble de l'industrie des services d'architecture et de l'industrie des services d'architecture paysagère au Canada. Les résultats de cette enquête fournissent des données aux entreprises, aux gouvernements, aux investisseurs, ainsi qu'aux associations. Ces statistiques permettent à ces groupes de suivre la croissance de leur industrie, de mesurer le rendement, de faire comparaison parmi des entreprises similaires et de mieux comprendre cette industrie afin de réagir aux tendances et aux modèles.

Population cible

La population cible est constituée de tous les établissements statistiques (parfois appelés entreprises ou unités) considérés comme faisant partie de l'industrie des services d'architecture (SCIAN 541310) selon le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) au cours de l'année de référence. Cette classe comprend les établissements dont l'activité principale consiste à planifier et concevoir la construction de bâtiments et d'autres ouvrages résidentiels, institutionnels, récréatifs, commerciaux et industriels en s'appuyant sur une connaissance du design, des méthodes de construction, des règlements de zonage, du code du bâtiment et des matériaux de construction. Depuis l'année de référence 2006, cette enquête inclut également tous les établissements statistiques considérés comme faisant partie de l'industrie des services d'architecture paysagère (SCIAN 541320). Cette classe comprend les établissements dont l'activité principale consiste à planifier, concevoir et administrer l'aménagement de terrains pour des projets tels que des parcs et d'autres aires de loisirs, des aéroports, des routes, des hôpitaux, des écoles, des lotissements et des zones commerciales, industrielles et résidentielles en s'appuyant sur une connaissance des caractéristiques des lieux, de l'emplacement des bâtiments et des ouvrages, de l'utilisation des terrains et des plans d'aménagement paysager.

Échantillonnage

Il s'agit d'une enquête transversale par échantillon.

La base de sondage est la liste des établissements dont la partie admissible à l'échantillonnage est déterminée et fait l'objet d'un prélèvement. La base fournit des renseignements fondamentaux sur chaque entreprise, notamment : adresse, classification industrielle et renseignements provenant des sources de données administratives. La base de sondage est tenue dans le Registre des entreprises de Statistique Canada et mise à jour à l'aide des données administratives.

L'objectif de l'enquête consiste principalement à produire des estimations pour l'ensemble de la branche d'activité - entreprises constituées et non constituées. Les estimations sont calculées à partir de deux sources de données : une enquête par sondage auprès des entreprises dont le revenu brut d'entreprise est supérieur ou égal à un certain seuil (nota : le seuil varie selon les enquêtes et parfois selon les industries et les provinces d'une même enquête) et pour lesquelles on peut utiliser les données d'enquête ou les données administratives; et les données administratives pour les entreprises dont le revenu est inférieur au seuil donné. En ce qui a trait aux données provenant des fichiers administratifs, il est à noter que seuls des renseignements financiers peuvent être obtenus de cette source tels que les revenus, les dépenses, l'amortissement et les salaires, traitements et avantages sociaux. Des caractéristiques détaillées ne peuvent être obtenues que pour les établissements participant à la collecte des données.

Avant le tirage d'un échantillon aléatoire, les établissements sont classés en groupes homogènes (c.-à-d. des groupes portant les mêmes codes SCIAN, se trouvant dans la même province ou le même territoire). Des exigences de qualité sont établies, puis chaque groupe est réparti en sous-groupes appelés strates : tirage obligatoire et tirage partiel.

La strate à tirage complet englobe les principales sociétés sur le plan du rendement sectoriel (selon les revenus). La strate à tirage obligatoire est constituée d'unités prélevées en fonction des caractéristiques d'une structure complexe (entreprises à plusieurs établissements, à plusieurs entités juridiques, ayant plusieurs codes SCIAN ou se trouvant dans plusieurs provinces). Toutes les unités des strates à tirage complet et à tirage obligatoire font partie de l'échantillon. Les unités appartenant aux strates à tirage partiel font l'objet d'un tirage aléatoire simple.

La taille concrète de l'échantillon de l'année de référence de 2006 s'est établie à 681 entités de collecte.

Définitions

Les estimations pour l'année la plus récente sont des résultats préliminaires. Les données préliminaires sont susceptibles d'être révisées.

Les **revenus d'exploitation** excluent les revenus de placements, les gains en capital, les gains extraordinaires et les autres montants qui ne sont pas de nature répétitive.

Les **dépenses d'exploitation** excluent les valeurs non encaissables, les pertes en capital, les pertes extraordinaires, l'intérêt sur les emprunts et les autres montants qui ne sont pas de nature répétitive.

La **marge bénéficiaire d'exploitation** est calculée comme suit : le revenu d'exploitation moins les dépenses d'exploitation, le tout exprimé en pourcentage du revenu d'exploitation. Cette donnée dérivée ne comprend pas l'impôt sur le revenu des corporations payé par les entreprises constituées en société et l'impôt sur le revenu des particuliers payé par les entreprises non constituées en société. Pour les entreprises non constituées en société, la marge bénéficiaire d'exploitation comprend la rémunération non payée aux associés et aux propriétaires qui n'est pas enregistrée comme salaires, traitements et avantages sociaux. C'est pourquoi l'estimation des bénéfices sera plus élevée dans les industries où les entreprises non constituées en société sont les contributeurs importants.

La catégorie **salaires, traitements et avantages sociaux** comprend les payes de vacances et les commissions de tous les employés pour qui un feuillet T4 a été rempli. Cette catégorie comprend aussi, entre autres, la part des avantages sociaux versée par l'employeur pour le Régime de pensions du Canada/Régime des rentes du Québec et les cotisations d'assurance-emploi. Les salaires et les traitements ne comprennent pas les dividendes versés aux propriétaires actifs et ne comprennent pas la rémunération des propriétaires des entreprises non constituées en société : c'est pourquoi le niveau relatif des salaires, traitements et avantages sociaux sera moins élevé dans les industries où les entreprises non constituées en société sont des contributeurs importants.

Un **établissement statistique** actif est l'entité de production ou le plus petit groupe d'entités de production qui produit un ensemble de biens et/ou de services homogènes, dont les activités ne débordent pas les frontières provinciales et qui est en mesure de fournir des données sur la valeur de la production ainsi que le coût des principaux produits intermédiaires utilisés et sur le coût et l'importance de la main-d'oeuvre affectée à la production.

Évaluation de la qualité

Avant d'être publiés, les résultats combinés de l'enquête sont analysés la qualité globale; en général, cette opération consiste à examiner en détail les réponses individuelles (surtout celles des grandes sociétés), à revoir la conjoncture générale et les tendances historiques et enfin à comparer ces résultats avec les données de d'autres sources.

Contrôle de la divulgation

La Loi interdit à Statistique Canada de rendre publique toute donnée susceptible de révéler de l'information obtenue en vertu de la Loi sur la statistique et se rapportant à toute personne, entreprise ou organisation reconnaissable sans que cette personne, entreprise ou organisation le sache ou y consente par écrit. Diverses règles de confidentialité s'appliquent à toutes les données diffusées ou publiées afin d'empêcher la publication ou la divulgation de toute information jugée confidentielle. Au besoin, des données sont supprimées pour empêcher la divulgation directe ou par recoupement de données reconnaissables.

Exactitude des données

Des unités échantillonnées qui ont contribué à l'estimé final, le taux de réponse pondéré était de 86,6 %. Les CV ont été calculés pour chaque estimation produite. On peut obtenir ces CV sur demande.

Glossaire

Services d'architecture

Services d'architecture fournis pour des projets de construction particuliers. Ces services sont classifiés selon le type de projet de construction. Sont inclus dans chaque catégorie de projet détaillé tous les services normalement fournis par des architectes professionnels, à partir des services consultatifs préliminaires, jusqu'aux services d'administration du contrat de construction pendant la construction, en passant par les documents de conception et de construction. Ces services peuvent être fournis de façon autonome ou dans le cadre d'un ensemble de services en vertu d'un contrat unique. Sont exclus les produits autres que d'architecture liés à des projets de construction, qui sont fournis de façon autonome, p. ex. les services de gestion de construction, les services de conception technique et les services de dessin. Sont exclus les marchés de conception-construction, pour lesquels le répondant assume les risques liés à la construction, de même que ceux liés à la conception (classifiés à la section F.7). Sont inclus les services d'architecture pour les marchés de conception-construction qui sont fournis en sous-traitance.

Projets de construction résidentielle

Unifamiliale	Est incluse la conception d'habitations unifamiliales dans des lotissements. Les maisons en rangée comportant un mur qui va du plancher au plafond entre chaque unité sont classifiées comme des habitations unifamiliales.
Multifamiliale	Est incluse la conception d'immeubles à appartements. Sont exclus la conception de foyers de soins et les projets similaires de construction d'établissements résidentiels de soins de santé (classifiés à la section F.1.f).

Projets de construction non résidentielle

Immeubles à bureaux	Services d'architecture pour tous les types d'immeubles à bureaux, y compris pour les clients des secteurs public et institutionnel. Sont inclus les parcs commerciaux.
Commerces au détail et restaurants	Services d'architecture pour la construction de magasins, de restaurants et d'immeubles similaires. Sont inclus les projets comme les centres commerciaux, les magasins au détail, les restaurants et les stations-service.
Hôtels et centres de congrès	Services d'architecture pour la construction d'établissements fournissant de l'hébergement temporaire, comme les hôtels, motels et centres de villégiature, ainsi que les centres de congrès.
Établissements de soins de santé	Services d'architecture pour la construction d'immeubles utilisés pour fournir des soins de santé. Sont inclus les hôpitaux et les cliniques de courte durée, les maisons de soins infirmiers et les centres de soins de relève et les hospices.
Immeubles destinés au divertissement, aux loisirs et à la culture	Services d'architecture pour les projets de construction d'immeubles destinés au divertissement, à la culture, à la récréation et aux sports. Sont inclus les cinémas, les théâtres, les musées, les zoos, les aquariums, les centres de santé, les piscines, les stades, les arénas et les centres communautaires, ainsi que les monuments.
Établissements d'enseignement	Services d'architecture pour la construction d'établissements d'enseignement. Sont inclus les garderies, les projets d'écoles primaires, secondaires et postsecondaires. Sont inclus les écoles et les établissements d'enseignement collégiaux, les dortoirs de collèges et les autres immeubles installés sur les campus des collèges, sauf les stades et les arénas.
Immeubles industriels	Services d'architecture pour la construction d'immeubles industriels. Sont inclus les bâtiments des exploitations minières, les usines de fabrication et les bâtiments similaires de transformation et d'assemblage. Sont exclus les entrepôts (classifiés à la section F.1.j).
Installations de transport et de distribution	Services d'architecture pour les projets de construction d'installations de transport et de distribution. Ces immeubles comprennent ceux qui servent au déplacement de biens et de personnes et à l'entreposage de biens. Sont inclus les gares d'autobus, les gares ferroviaires, les aéroports, les entrepôts, les centres de distribution et les terminaux routiers.

Projets de restauration de historique

Services d'architecture qui comportent des exigences légales en vue de préserver ou de restaurer le caractère historique d'un immeuble.

Services consultatifs d'architecture

Conseils, études et rapports sur des questions d'architecture, sauf dans les cas où les conseils se rapportent à un projet particulier. Les conseils, études et rapports liés à un projet sont classifiés selon le type de projet (classifiés à la section F.1.a-1). Est inclus le témoignage devant un tribunal ou un organisme administratif par un témoin qui, du fait de son expérience, de sa formation, de ses compétences ou de ses connaissances en architecture, est reconnu comme qualifié pour donner une opinion informée sur des questions relatives à ce domaine ou sujet.

Services d'architecture paysagère

Les services d'architecture paysagère ont trait à la conception d'aménagements paysagers. Les services d'architecture paysagère comprennent les documents de conception et de construction, les plans, les études et les autres services consultatifs liés à des projets particuliers; ainsi que les services d'administration des contrats de construction.

Services d'urbanisme

Les services d'urbanisme servent à l'élaboration de plans pour l'utilisation du terrain, en vue d'atteindre les objectifs d'une collectivité relativement à un environnement naturel et bâti qui est plaisant au niveau esthétique, efficace et fonctionnel. L'urbanisme permet de transposer les politiques stratégiques relatives à l'utilisation et au développement du territoire exprimées par les municipalités ou les autres niveaux de gouvernement. Elles servent de cadre pour l'élaboration des plans de projets. Sont exclus les services de planification de chantier pour les projets de construction.

Services de planification de chantier pour un projet

Services de planification d'un chantier de construction, y compris l'emplacement proposé des bâtiments, des routes, des stationnements et d'autres éléments. Sont exclus les services d'urbanisme.

Services de design d'intérieur

Services de planification, conception et l'administration des projets d'organisation de l'espace intérieur pour répondre aux exigences matérielles et esthétiques des gens. Les architectes d'intérieur exercent leur profession dans des domaines comme le design appliqué aux infrastructures d'accueil, aux établissements de soins de santé, aux établissements institutionnels, aux immeubles commerciaux, aux immeubles de sociétés et aux immeubles résidentiels. Sont aussi compris dans cette classe les consultants en décoration intérieure offrant uniquement des services d'embellissement des espaces intérieurs.

Services de génie

Application des principes et des lois de la physique à la conception, au développement et à l'utilisation de machines, de matériaux, d'instruments, d'ouvrages, de procédés et de systèmes. Ceci comprend la prestation de conseils, la préparation d'études de faisabilité, la préparation de plans et d'avant-projets sommaires et détaillés, la prestation de services techniques à l'étape de la construction ou de l'installation, l'inspection et l'évaluation de projets d'ingénierie et la prestation de services connexes.

Produits connexes

CANSIM

Données stockées dans CANSIM : tableau 360-0004 - Statistiques sommaires des services d'architecture (tous les établissements), selon le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN), annuel (225 séries)

Enquête(s)

Définitions, source de données et méthodes : numéro d'enquête 2420 - Enquête annuelle sur les industries de services : Services d'architecture

Publications

Bulletin des industries de service, n° 63-018-X au catalogue.

Série d'études analytiques, Division des industries de service, n° 63F0002X au catalogue.

Date de parution : Mars 2009

Signes conventionnels

Les signes conventionnels suivants sont employés uniformément dans les publications de Statistique Canada :

.	indisponible pour toute période de référence
..	indisponible pour une période de référence précise
...	n'ayant pas lieu de figurer
0	zéro absolu ou valeur arrondie à zéro
0 ^s	valeur arrondie à 0 (zéro) là où il y a une distinction importante entre le zéro absolu et la valeur arrondie
p	provisoire
r	révisé
x	confidentiel en vertu des dispositions de la <i>Loi sur la statistique</i>
E	à utiliser avec prudence
F	trop peu fiable pour être publié

Comment accéder à ce produit

Le produit n° 63-245-X au catalogue est disponible gratuitement sous format électronique. Pour obtenir un exemplaire, il suffit de visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca et de choisir la rubrique « Publications » > « Publications Internet gratuites ».

Périodicité : annuelle / ISSN 1916-7938

Pour obtenir des informations sur l'ensemble des données de Statistique Canada, veuillez composer le numéro national sans frais 1-800-263-1136.

This publication is available in English upon request (Catalogue no. 63-245-X).

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada. © Ministre de l'Industrie, 2009. Tous droits réservés. Le contenu de la présente publication électronique peut être reproduit en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, sans autre permission de Statistique Canada, sous réserve que la reproduction soit effectuée uniquement à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé destiné aux journaux et/ou à des fins non commerciales. Statistique Canada doit être cité comme suit : Source (ou « Adapté de », s'il y a lieu) : Statistique Canada, année de publication, nom du produit, numéro au catalogue, volume et numéro, période de référence et page(s). Autrement, il est interdit de reproduire le contenu de la présente publication, ou de l'emmagasiner dans un système d'extraction, ou de le transmettre sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique, mécanique, photographique, pour quelque fin que ce soit, sans l'autorisation écrite préalable des Services d'octroi de licences, Division des services à la clientèle, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de *normes de service à la clientèle* que les employés observent.

Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « À propos de nous » > « Offrir des services aux Canadiens ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.